

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITE

Toute commande ferme et acceptée par notre Société implique pour le client l'adhésion aux présentes conditions de vente.

PRIX

Les prix de notre tarif ne sont qu'indicatifs. La Société se réserve le droit de les augmenter à tout moment en fonction notamment de la hausse des tarifs de ses fournisseurs, des conditions économiques, des fluctuations monétaires. Tout nos prix sont indiqués hors taxes et sont majorés du taux de TVA en vigueur au moment de la livraison. Les prix de nos marchandises s'entendent départ de nos entrepôts et sans assurance.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos marchandises sont payables au comptant et sans escompte sauf accords commerciaux au préalable et par les moyens habituellement en vigueur dans les transactions commerciales.

Sont acceptés les règlements par chèque, virement, espèces, traite, effet, prélèvement, CB

Pour les ouvertures de compte et les commandes importantes, la Société demande un acompte à l'acheteur sans que celui-ci puisse en demander la restitution dans le cas d'annulation de la commande de son propre fait.

DEFAUT DE PAIEMENT

Le défaut de paiement pourra entraîner un recouvrement contentieux avec à la charge de l'acheteur des dommages et intérêts.

Le vendeur se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande en cas de non paiement de la commande précédente.

EMBALLAGE – TRANSPORT – ASSURANCE

Sauf demande spéciale, la Société assure dans les conditions normales, l'emballage et le transports des marchandises pour le compte et aux risques et périls du client. Il appartient au client, en cas d'avarie, d'effectuer les réserves d'usage auprès du transporteur et de souscrire une assurance s'il le juge nécessaire. **Il est impératif de procéder au déballage devant le livreur.**

En cas d'avaries porter les réserves d'usage sur le bordereau de livraison et faire parvenir dans les 48 heures une lettre recommandée au transporteur. Tout frais de transport sera à la charge du client si le colis n'est pas réceptionné du fait du client sans motif.

LIVRAISON

Franco de port à partir de 240,00 €H.T.

Pour les appareils, mobilier et articles volumineux une participation aux frais d'expédition sera facturée et sera calculée en fonction du poids et de la distance. Nous consulter.

Les délais sont donnés à titre indicatif, un retard ne peut en aucun cas entraîner l'annulation de la commande, ni un dédommagement pour le client. La Société est déliée de toute obligation en cas de force majeure ou d'événement fortuits de quelque nature que ce soit.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations autres que celles inhérentes au transport des marchandises doivent être formulées par écrit dans un délai de huit jours. Le retour de la marchandise ne peut être fait qu'avec l'accord de la Société. Dans le cas contraire le client s'exposerait à la facturation des frais de transport, de vérification et de contrôle des marchandises.

GARANTIES

Tout notre matériel est garanti un an à partir du jour de l'expédition, la date de la facture faisant foi. La garantie se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre Société. Sont exclus de la garantie : le port de retour du matériel à la Société, l'usure normale du matériel, les chocs, incendie, ainsi que les dégâts volontaires ou résultant d'une mauvaise utilisation des lampes, électrodes, verre, résistances, fils, câbles et tout autre accessoire.

RESERVE DE PROPRIETE

Toutes nos marchandises livrées restent la propriété de la Société jusqu'à leur complet règlement. A ce stade, elles ne peuvent être ni saisies, ni vendues. Le client a la garde et la responsabilité de la marchandise et doit en assurer l'entretien à compter du moment où il prend possession de la marchandise ou dès que celle-ci lui est livrée.

ATTRIBUTIONS JURIDIQUES

Les présentes conditions sont réputées connues de l'acheteur. En cas de litige seul le Tribunal de Dax aura compétence pour régler chaque cas d'espèce.